23 novembre 2020

[Nom]

[Ministre du travail de votre pays]

[Adresse/adresse e-mail]

Monsieur (Madame) le (la) Ministre,

Veuillez trouver ci-joint la [**pétition**](https://www.etuc.org/fr/document/petition-plus-de-democratie-au-travail-cest-indispensable) **pour plus de démocratie au travail** organisée avec notre soutien par la Confédération européenne des syndicats (CES) et les Fédérations syndicales européennes (FSE).

**Avec la CES et les FSE, et au nom des 45 millions de travailleurs que nous représentons collectivement**, nous vous prions instamment d’initier les actions nécessaires **afin d’assurer que** :

* **les droits à l’information et à la consultation des travailleurs sont respectés et appliqués** dans notre pays et au niveau européen (à travers les comités d’entreprise européens)**;**
* l’accès en temps utile à des recours efficaces est garanti aux travailleurs et à leurs représentants en cas de manquements à ces droits ;
* des sanctions dissuasives en cas de violation des droits à l’information et à la consultation des travailleurs sont clairement prévues dans notre législation nationale.

**Il est nécessaire d’agir. Et d’agir maintenant. Il en va de votre responsabilité au niveau national et au niveau européen.**

Lors du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO) du 13 octobre, vous vous êtes joint(e) aux autres ministres de l’emploi et des affaires sociales des Etats membres de l’Union européenne pour souligner l’importance de l’implication des travailleurs dans le processus décisionnel de leur entreprise, notamment en cas de réorganisation majeure, de fermeture, de fusion et acquisition, de réduction des effectifs, d’externalisation et de délocalisation.

Vous avez clairement identifié la pandémie comme constituant une situation de crise dans laquelle les travailleurs devraient être au centre des actions et des initiatives européennes et nationales destinées à maintenir l’emploi. Vous avez déclaré que cette pandémie ne devrait pas servir de prétexte pour limiter les droits des travailleurs à l’information et à la consultation mais au contraire qu’un dialogue social inclusif est crucial pour la relance économique et une gestion socialement responsable des restructurations.

La CES et les FSE ont à maintes reprises réclamé des mesures urgentes pour soutenir les travailleurs et les protéger des impacts néfastes de la Covid-19 et des restructurations massives qu’elle entraîne avec des conséquences dramatiques dans tous les secteurs pour les travailleurs et leurs familles.

Aujourd’hui plus que jamais, et avant que toute décision soit prise, il faut que les représentants des travailleurs, dans tous les lieux de travail et partout en Europe, aient :

* accès en temps opportun à des informations pertinentes et actualisées concernant l’impact de la pandémie sur la stratégie et les performances économiques de l’entreprise, sur l’emploi et les conditions de travail ;
* suffisamment de temps et de moyens pour procéder, avec l’aide d’experts, à une évaluation approfondie des informations fournies et étudier les alternatives possibles à des mesures négatives telles que les licenciements ou les fermetures ;
* une réelle opportunité de discuter de ces alternatives avec les décideurs concernés qui devront fournir une réponse motivée aux alternatives proposées.

**Nous comptons sur vous pour initier des actions rapides et concrètes afin de garantir l’application et le respect effectifs des droits des travailleurs à l’information, à la consultation et à la participation à la prise de décisions avant que celles-ci soient adoptées.** Il faut clairement préciser que l’impact socioéconomique de la pandémie engendre pour les responsables des entreprises l’obligation de lancer, dans les meilleurs délais possibles, des processus nationaux et transnationaux d’information et de consultation avec les représentants des travailleurs.

C’est dans ce contexte que le cadre légal européen imparfait et limité portant sur la démocratie au travail et les restructurations **doit absolument être renforcé. Nous vous demandons également de vous engager en faveur d’une révision de la directive sur les comités d’entreprise européens et d’un nouveau cadre horizontal pour l’information, la consultation et la participation des travailleurs dans les conseils d’administration** des différentes formes de société européenne et des sociétés qui utilisent les instruments législatifs favorisant la mobilité des entreprises. L’accord des partenaires sociaux européens relatif aux droits des travailleurs et des fonctionnaires des administrations centrales à l’information et à la consultation en matière de restructuration doit être mis en œuvre par une directive.

**La démocratie au travail est une nécessité ! C’est un préalable à la cohésion sociale et économique en Europe, tant pour les travailleurs, la société et les citoyens européens que pour les entreprises. Faites en sorte qu’elle devienne réalité et qu’elle soit efficace.**

Dans l’attente de votre réponse, nous vous prions, Monsieur (Madame) le (la) Ministre, de croire en l’expression de notre haute considération.

[signature]

[nom]

[titre]



